

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHANTIER DE L'HOTEL DE VILLE

14 novembre 2019 – 14 novembre 2020, un an après l'incendie, le point sur le chantier.

Jeudi 14 novembre 2019, un incendie ravageait l'hôtel de ville d'Annecy, fort heureusement sans faire de victime. Mais les dégâts sont considérables. Une réhabilitation complète de ce bâtiment, datant de 1855, est alors engagée. Un an après, où en sont les travaux ?

Rappel des faits

Il est 12h30 ce jeudi 14 novembre, lorsque l'alarme résonne dans les étages de l'hôtel de ville. De la fumée s'échappe du 3^e étage. Le feu a pris dans une armoire électrique. Le bâtiment est immédiatement évacué.

Le constat : Le feu a ravagé le toit et les étages supérieurs. Les étages inférieurs seront détériorés par l'eau.

Les murs en pierre d'origine ne seront pas fragilisés mais l'intérieur du bâtiment doit être entièrement réhabilité.

Tous les services se sont mobilisés pour récupérer les documents et dossiers importants. La relocalisation des services, dans différentes mairies et locaux publics a également été mise en place, pour rétablir au plus vite le service public.

Les différentes étapes du chantier

Une longue phase d'expertise a été nécessaire avant d'entreprendre toute intervention.

Décembre 2019

Installation d'une grue de 41m de haut pour une longueur de flèche de 60m, afin de couvrir l'ensemble du bâtiment. Cette grue sera l'élément principal à la réalisation des opérations de sécurisation et de déblaiement des étages supérieurs qui dureront plusieurs mois, avant de couvrir le bâtiment.

Dans le même temps, le projet d'installation d'un « parapluie » permettant de protéger le bâtiment est à l'étude.

Eté 2020 :

Plus de 1 200 tonnes de débris sont évacuées.

Des études sont menées pour concevoir la réhabilitation d'un bâtiment énergétiquement vertueux, tout en respectant son architecture d'origine et son histoire.

Un pré-diagnostic des décors du 19^e siècle, présents dans le hall de l'escalier, dans la galerie, le grand salon et le salon des mariages est réalisé par des professionnels ébénistes, stucateurs, et peintres. Il donnera lieu à des actions de conservation en attendant les travaux.

Septembre 2020

Des études techniques sont entreprises afin de trouver le système de production d'eau chaude, de chauffage mais aussi de rafraîchissement du bâtiment le moins consommateur d'énergie possible.

L'objectif est de rechercher la sobriété et l'efficacité dans la production et l'utilisation d'énergies, dont la plus grande part sera renouvelable.

Des tests ont été effectués dans les jardins de l'Europe : une nappe d'eau à faible profondeur, avec une eau à 13° toute l'année, nappe qui ne possède aucune connexion avec l'eau du lac, pourra être utilisée pour le système de chauffage et de production d'eau chaude. Ce système, de type « pompe à chaleur », permettra de produire à la fois de l'eau chaude, du chauffage, mais aussi, éventuellement, de rafraîchir le bâtiment en inversant le cycle de fonctionnement. Toutefois, les principes de ventilation nocturne des locaux¹ et de géocooling² seront privilégiés en mode rafraîchissement.

1 - La ventilation nocturne des locaux permet d'évacuer la chaleur emmagasinée dans la journée via une ventilation forcée des locaux la nuit, quand l'air extérieur est frais. Les locaux sont donc rafraîchis en faisant circuler l'air extérieur, plus frais que l'air intérieur.

2 - Le géocooling est un système permettant de rafraîchir les locaux sans l'usage de la pompe à chaleur.

Octobre 2020 : Le montage du parapluie, destiné à protéger le bâtiment, se termine. Cette structure, composée de 60 tonnes de tubes et recouverte d'une bâche, permettra de maintenir le bâtiment hors d'eau pendant toute la durée du chantier à venir.

Novembre 2020

La 2^e phase de sécurisation démarrera fin novembre jusqu'au début de l'année prochaine avec le curage complet de l'édifice : environ 1 600 tonnes de matériaux seront retirées.

Un premier travail de conservation des décors va être réalisé par une restauratrice ainsi que des interventions de moulage des stucs, par un stucateur, afin de les copier et pouvoir ainsi les reproduire à l'identique.

Une nouvelle histoire à écrire...

L'incendie a été une « opportunité » pour les élus de re-questionner les fonctions de cet hôtel de ville. Siège de l'exécutif municipal et symbole de citoyenneté, l'hôtel de ville sera tourné vers les habitants, tout d'abord pour les démarches de la vie quotidienne et les événements de la vie, mais aussi pour favoriser les initiatives locales en mettant à la disposition des citoyens, entrepreneurs, associations, artistes... des lieux pour exposer, co-construire, développer des projets innovants favorisant le vivre ensemble, la solidarité, l'économie locale ou la protection de l'environnement. Un lieu de rencontres et de débats propice à la participation citoyenne.

2021

Lancement du concours d'architecte pour la réhabilitation et la reconstruction de l'hôtel de ville d'Annecy en début d'année. Le choix d'une équipe lauréate, vraisemblablement en septembre, permettra le lancement des études de maîtrise d'œuvre.

2022

Démarrage des travaux avec comme objectif une livraison du bâtiment fin 2023.

ANNECY

164 ans d'histoire

Le plan de construction de l'hôtel de ville est adopté par le conseil municipal en 1846. Annecy fait alors partie du royaume dirigé par le roi de Sardaigne et son hôtel de ville est installé dans une maison située place Notre-Dame. Conçu par François Justin, le nouveau bâtiment est un exemple de l'architecture néoclassique sarde qui s'est développée à cette époque dans les territoires savoyards, avec ses proportions imposantes, son avant-corps central doté de colonnes monumentales et son fronton triangulaire. La construction, confiée à un entrepreneur chambérien, se termine en 1855.

Au départ, les locaux accueillent, en plus des services administratifs, un tribunal, un musée, le télégraphe, une bibliothèque... avant de ne garder que sa vocation d'hôtel de ville. L'escalier d'honneur menant au deuxième étage, les salons de réception et la galerie qui les dessert sont à ce jour les seuls témoins du décor d'origine. L'esplanade et son bassin à débordement ont été aménagés en 1995 pour accompagner la création du parking souterrain.

Retrouvez les images du chantier en vidéo via ce lien : www.facebook.com/VilleAnnecy

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr/> www.facebook.com/VilleAnnecy/ www.instagram.com/villeannecy/